

Nombre de
membres en
exercice : 28

Présents : 18
Votants : 23
Pour : 23
Contre : -
Abstentions : -

Objet :
Rénovation
énergétique de
l'école Paul
Langevin –
Demande de
financement
auprès du Conseil
Départemental
des Pyrénées-
Atlantiques

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 8 DECEMBRE 2025**

DELIBERATION N°07 - DCM-2025120807

L'an deux mille-vingt-cinq, le huit décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 1^{er} décembre 2025

Membres présents :

M. Francis GONZALEZ, Mme Marie-José ROQUES, M. Gilles LASSABE, M. José DOS SANTOS, Mme Laurence GUYONNIE, M. Patrick ACEDO, Mme Sandrine DARRIGUES, M. Jean-Marie GUTIERREZ, M. Jean-Pierre CAZAUX, M. Alain DARTIGUES, Mme Catherine DUPIN, Mme Catherine DUFOUR, M. Eric DEITIEUX, Mme Martine BECRET, M. Dominique LAVIGNE, Mme Marie-Ange THEBAUD, Mme Hélène ETCHENIQUE, M. Frédéric BILLARD.

Membres représentés par pouvoir :

Mme Simone PUYO donne pouvoir à Mme Marie-José ROQUES
M. Jean-Pierre ALPHA donne pouvoir à M. Alain DARTIGUES
Mme Céline DOS SANTOS donne pouvoir à M. José DOS SANTOS
M. Christophe MARTIN donne pouvoir à Mme Martine BECRET
M. Jérôme RANCE donne pouvoir à Mme Marie-Ange THEBAUD

Membres absents :

Mme Monia EVENE-MATEO
M. Xavier BAYLAC
Mme Alexandra VALETTE
Mme Jennifer WEBER
M. Bastien GERY

Secrétaire de séance : Mme Catherine DUPIN

Rapporteur : Madame Laurence GUYONNIE, Adjointe déléguée aux Affaires scolaires et périscolaires, à la Petite enfance et à la Jeunesse

Il est nécessaire de procéder à la rénovation énergétique de l'école Paul Langevin, école conçue dans les années 60. Cette école accueille une centaine d'élèves en moyenne. La commune a mené un audit énergétique ; cet audit a été réalisé par le bureau d'études ENERGIO au titre du programme ELENA soutenu par la Communauté d'Agglomération du Pays Basque (CAPB).

Il ressort de cet audit des gains importants en termes de consommations (40% de réduction minimum d'économies) et d'efficacité énergétique afin d'améliorer le confort

des occupants. Il prévoit également la réalisation d'un nouvel espace pour accueillir les activités périscolaires en lieu et place d'un local vétuste.

Le coût global de ces aménagements (maîtrise d'œuvre comprise) s'établit à 1 559 860 € HT.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver ces projets et de solliciter un accompagnement financier auprès du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques.

Ouï l'exposé de Madame Laurence GUYONNIE et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le programme de rénovation énergétique de l'école Paul Langevin pour un coût estimatif de 1 559 860€ HT ;
- **SOLLICITE** un accompagnement financier au taux maximum auprès du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire de mener à bien les démarches nécessaires.

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 08/12/2025

Le Maire,
M. Francis GONZALEZ



La Secrétaire,
Mme Catherine DUPIN

